



Note d'information/FAQ

Pour une Recommandation sur le Patrimoine Culturel Ouvert (TAROCH)

! Qu'est-ce que TAROCH?

TAROCH signifie « Pour une Recommandation sur le patrimoine culturel ouvert » (Towards a Recommendation on Open Cultural Heritage, en anglais). Il s'agit d'une initiative communautaire internationale lancée en 2024 et pilotée par Creative Commons. Sa mission consiste à encourager les États membres de l'UNESCO à adopter un instrument normatif international favorisant le libre accès au patrimoine du domaine public, tout en respectant différents cadres de gouvernance.

! Qui fait partie de TAROCH?

TAROCH rassemble plus de 60 membres répartis dans 32 pays, formant la Coalition TAROCH, un réseau de solidarité dont les membres sont convaincus que les solutions concrètes doivent provenir de ceux qui font face quotidiennement aux obstacles à l'accès au patrimoine. Chaque membre signe une Déclaration d'engagement ([en anglais](#)) soutenant ainsi une vision commune pour un accès équitable au patrimoine et le recours aux solutions ouvertes.

! Quel est l'objectif de TAROCH?

L'objectif de la Coalition est de voir sa Déclaration sur le patrimoine ouvert soumise à l'examen officiel de l'UNESCO, en vue d'élaborer une Recommandation internationale. Une Recommandation de l'UNESCO est un outil puissant (non contraignant) qui établit des normes mondiales et fournit des orientations pratiques aux gouvernements et aux institutions. Une fois adoptée, elle pourrait affirmer que l'accès au patrimoine est un droit humain à l'ère numérique, aider les institutions à adopter des pratiques de partage ouvertes et éthiques, promouvoir la coopération internationale et réduire les inégalités d'accès à l'échelle mondiale.

! Qu'est-ce que la Déclaration sur le patrimoine ouvert?

La Déclaration sur le patrimoine ouvert est le principal livrable de la Coalition, une proposition fondée sur des valeurs et rédigée par les membres de la Coalition comme point de départ d'un dialogue au sein de l'UNESCO. Elle énonce des valeurs communes, notamment l'émancipation, la liberté et la démocratie, la diversité, l'équité et l'inclusion, la justice et la communauté. Elle met également en avant les principes de collaboration, d'équilibre, de transparence, de durabilité et de respect. Le patrimoine

L'enlèvement d'une montgolfière en 1809 by Henry Tenré, The New York Herald. [CC0 1.0: Paris Musées / Musée Carnavalet – Histoire de Paris.](#)



Le texte de ce document est publié sous licence [CC BY 4.0](#) par Creative Commons.



L'enlèvement d'une montgolfière en 1809 by Henry Tenré, The New York Herald. [CC0 1.0. Paris Musées / Musée Carnavalet – Histoire de Paris.](#)

ouvert désigne l'engagement à rendre le patrimoine culturel librement accessible, réutilisable et partageable au bénéfice de toutes et tous.

La Déclaration identifie 17 obstacles majeurs à l'accès, chacun étant abordé par des positions du type « Nous sommes d'accord que... », des résumés de problèmes et des solutions. Son objectif, en conformité avec la mission de l'UNESCO, est de soutenir le partage des connaissances, les droits culturels et le développement durable, ainsi que d'aider les institutions du patrimoine culturel à adopter des pratiques ouvertes et éthiques.

! Pourquoi ce travail est-il important, et pourquoi maintenant?

L'accès au patrimoine culturel est un droit humain fondamental et une pierre angulaire de sociétés inclusives fondées sur le savoir. Pourtant, une grande partie de ce patrimoine reste inaccessible en raison de revendications de droits erronées, d'une utilisation abusive des technologies et d'obstacles économiques, en particulier lorsque les communautés manquent de ressources pour impulser le changement.

Si l'UNESCO dispose de Recommandations pour l'éducation et la science, il n'existe pas encore de Recommandation pour la culture et le patrimoine ouverts à l'ère numérique. Une nouvelle recommandation comblerait cette lacune et reconnaîtrait le droit du public à connaître, partager et valoriser le patrimoine, renforçant ainsi la créativité, l'apprentissage et lancerait des ponts pour les générations futures.

! Quels sont les avantages?

Le patrimoine ouvert profite à tous : les communautés peuvent raconter leurs propres histoires ; les éducateurs et les chercheurs bénéficient de ressources plus riches ; les artistes et les créateurs trouvent de nouvelles sources d'inspiration. Le libre accès stimule également le tourisme culturel, les industries créatives et le progrès humain, tout en renforçant la compréhension interculturelle et la résilience des communautés.

! Cela est-il conforme aux objectifs des Nations Unies et de l'UNESCO?

Oui. La mission de l'UNESCO a toujours été de défendre le partage des connaissances, la conservation du patrimoine et les droits de l'homme, comme le stipule son Acte constitutif. L'article 27(1) de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948) affirme le droit de chacun de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté et de jouir des arts. TAROCH soutient également les Objectifs de développement durable (ODD) relatifs à une éducation de qualité (ODD 4), à l'innovation (ODD 9), aux inégalités réduites (ODD 10), à des institutions efficaces (ODD 16) et aux partenariats (ODD 17), ainsi qu'un objectif spécifique pour la culture.

! Comment les États membres, les institutions ou les particuliers de l'UNESCO peuvent-ils s'impliquer?

Les États membres peuvent défendre la Déclaration sur le patrimoine ouvert dans le cadre du processus normatif de l'UNESCO et harmoniser leurs politiques nationales. Les institutions peuvent revoir leurs pratiques et se joindre à la Coalition. Les particuliers peuvent plaider en faveur de cette initiative au sein de leurs réseaux et de leurs communautés. Ensemble, cette dynamique renforce la volonté politique nécessaire à un changement de politique réussi.